



COMMUNIQUÉ COMMUN

Ce matin, une délégation des Fédérations a été reçue par le directeur de l'UCANSS. Celle-ci lui a remis les pétitions et pendant presque deux heures a défendu et argumenté sur :

- L'arrêt des suppressions de postes et le remplacement de tous les départs par des embauches en CDI
- Le maintien de la CCN, de tous les accords, droits et acquis notamment sur la RTT et les horaires variables.
- La mise en place d'une classification qui permette un véritable déroulement de carrière, la reconnaissance des compétences, des qualifications et des diplômes.
- L'augmentation significative de la valeur du point et le Salaire Minimum Professionnel Garanti à 2000 euros brut.
- L'attribution de mesures immédiates pour tous les salariés en rattrapage de la perte du pouvoir d'achat.

L'unique réponse du Directeur de l'UCANSS fut que les suppressions de postes continueront...

De plus, il n'a toujours pas le montant de l'enveloppe attribuée par l'état pour la négociation de la classification.

Quant au salaire, il renvoie sa réponse à la négociation de l'après-midi.

Nous sommes face à un Directeur qui minimise et banalise la situation du personnel des caisses et les raisons qui ont conduit les nombreux agents à faire grèves dans tous nos organismes en refusant de répondre aux revendications.

Nous pensons avoir atteint le summum du mépris mais c'était sans compter sur la RPN de l'après-midi !!!

Le directeur de l'Ucanss, non content de nous annoncer qu'il n'avait pas de lettre de cadrage 2019 nous informe que le comex et les caisses nationales vont étudier la faisabilité et l'opportunité d'une éventuelle prime de fin d'année comme le préconise Macron sous la pression de la rue.

Etudier l'« **opportunité** » d'une prime est une insulte envers le personnel qui assure chaque jour son travail dans des conditions de plus en plus difficiles et indignes de toutes les instances de direction de la sécurité sociale.

Devant une telle arrogance et toutes négociations volontairement bloquées, les fédérations CGT, FO, SNFOCOS et CFTC ont quitté la séance.

Les organisations syndicales ont décidé de se retrouver rapidement pour organiser et renforcer le rapport de force et la mobilisation, seuls moyens d'obtenir satisfaction.

Fait le 18 décembre 2018